

Résultats semestriels 2019

Communiqué de presse – 31 décembre 2019

Auplata Mining Group (Euronext Growth - FR0013410370 - ALAMG) réalise un point d'avancement sur l'arrêté de ses comptes du 1^{er} semestre 2019.

A la suite des communiqués de presse en date des 31 octobre 2019 et 15 décembre 2019, la société présente ci-dessous un résumé de ses comptes consolidés du 1^{er} semestre 2019.

Faits marquants - Évolution du Groupe

La société Auplata Mining Group (« AMG » ou ex Auplata) cotée à la Bourse de Paris depuis décembre 2006, forme un groupe minier polymétallique d'exploitation et d'exploration minière. AMG est actuellement présente en Guyane française, au Pérou, en Côte d'Ivoire et à travers sa participation financière dans CMT au Maroc (CMT étant cotée sur la bourse de Casablanca).

AMG mène une stratégie industrielle et financière dynamique, durable et novatrice de mise en valeur de gisements de métaux précieux et de base à forts potentiels avec une implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est de produire les métaux de demain nécessaires à la transition énergétique de manière propre et responsable, et de constituer ainsi un groupe minier dédié à l'approvisionnement en métaux stratégiques.

Le regroupement entre AMG et BGPP, finalisé au cours du 1^{er} semestre 2019, a été traité comptablement comme une acquisition inversée conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, dans la mesure notamment où, à la suite du rapprochement, les actionnaires de BGPP ont pris le contrôle d'AMG en détenant plus de la moitié des actions avec droit de vote de la société.

La stratégie de prise de contrôle du groupe AMG a été réalisée par l'apport de la participation représentant 100% des titres représentatifs du capital de la société BGPP, permettant aux actionnaires de BGPP de recevoir en contrepartie suffisamment d'actions AMG pour devenir par ce biais les actionnaires majoritaires.

Sur le plan juridique, le Groupe AMG se voit élargi par l'entrée dans son périmètre de l'entité BGPP, celle-ci devenant une filiale à 100% de la société AMG et une composante importante du Groupe AMG. AMG reste (même après l'opération d'acquisition inversée) l'émetteur d'instruments financiers cotés sur Euronext Growth.

Comptablement, suivant la norme internationale IFRS 3, la société « cible » et la société « acquéreuse » sont distinguées ; l'acquéreur étant celui qui à l'issue de l'opération prend le contrôle du Groupe et la société cible étant celle qui fait l'objet de cette prise de contrôle quel que soit le mécanisme ou la stratégie mise en place. Au cas présent BGPP a été définie société « acquéreuse » et AMG société « Cible ».

Cette identification entre société acquéreuse et société cible détermine le traitement comptable et les positions financières des sociétés au moment du regroupement d'entreprises. L'acquéreur devient la référence comptable et les chiffres comparatifs sont établis sur cette base. Ainsi BGPP étant la société acquéreuse, les comptes comparatifs au 30 juin 2018 et 31 décembre 2018 (audités) reprennent les comptes et informations financières relatives à l'entité BGPP exclusivement. Le traitement de la société cible, AMG, est quant à elle considérée comme ayant été comptablement acquise à la date du regroupement d'entreprises et consolidée dans le Groupe en tant qu'entrée de périmètre à cette date soit le 1^{er} mars 2019.

Par conséquent, l'acquéreur juridique (AMG) devient la société acquise ou cible au niveau comptable, et vice versa, la société acquise juridiquement (BGPP) devient l'acquéreur comptable. Il en résulte que :

- ◆ Bien que ces états financiers consolidés soient publiés au nom d'AMG, l'activité du Groupe est, en substance, la poursuite de celle de BGPP. Par conséquent, les informations financières comparatives présentées dans les états financiers consolidés semestriels sont celles de BGPP.
- ◆ Pour la période de 6 mois close au 30 juin 2019, les états financiers consolidés semestriels comprennent les résultats de BGPP (pour 6 mois) et, à partir de la date du regroupement (1^{er} mars 2019), les résultats de l'activité AMG.
- ◆ En revanche, le capital social du nouvel ensemble consolidé correspond au capital social de l'acquéreur sur le plan juridique, soit celui de la société AMG

◆ Résultats du 1^{er} semestre 2019

Le résultat opérationnel consolidé est de -4 761 K€ comparativement au résultat opérationnel consolidé au 30 juin 2018 de 2 350 K€.

<i>Données en K€</i>	<i>30-06-19</i>	<i>30-06-18</i>
Chiffre d'affaires	8 367	10 647
Achats et services	(7 077)	(5 987)
Charges de personnel	(3 541)	(1 343)
Impôts et taxes	(169)	(334)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 465)	(296)
Autres produits et charges d'exploitation	(689)	(278)
Résultat opérationnel courant	(4 574)	2 409
Produits et charges non récurrents	(187)	
Résultat opérationnel	(4 761)	2 409
EBITDA^{1 2}	(3 296)	2 704
Résultat net part du Groupe	(4 370)	2 352

Le résultat opérationnel présenté sur la base de l'information sectorielle.

<i>Données en K€</i>	<i>PEROU</i>	<i>GUYANE FRANCAISE</i>	<i>TOTAL CONSOLIDE</i>
Chiffre d'affaires	8 200	166	8 367
Achats consommés	(4 871)	(2 206)	(7 077)
Charges de personnel	(2 200)	(1 342)	(3 541)
Impôts et taxes	(160)	(8)	(169)
Variations nettes des amort. et des dép.	(1 834)	369	(1 465)
Autres charges d'exploitation	(229)	(116)	(345)
Autres produits et charges d'exploitation	(278)	(252)	(531)
Résultat opérationnel	(1 372)	(3 389)	(4 761)

¹ Afin de mieux refléter sa performance opérationnelle et aider les investisseurs à obtenir une meilleure compréhension de sa performance financière, le groupe utilise des indicateurs de performance alternatifs (« Alternative Performance Measures » ou APM). Ces APM sont des indicateurs de performance non définis par les normes IFRS. Le groupe ne présente pas ces APM comme des alternatives aux indicateurs financiers définis par les normes IFRS et ne donne pas aux APM plus d'importance qu'aux indicateurs définis par les normes IFRS.

² L'EBITDA n'est pas un indicateur IFRS. Cet indicateur de performance alternatif (indicateur non-GAAP) se définit comme le résultat avant intérêts, impôts, réductions de valeur et amortissements. La méthode de calcul de l'EBITDA n'étant pas définie par les normes IFRS, la méthode utilisée par le groupe peut ne pas être similaire à celle adoptée par d'autres entreprises et peut dès lors ne pas être comparable.

Brexia Gold Plata Perù

Les ventes consolidées se sont établies à 8 367 K€ (-21,4 %) par rapport au 1^{er} semestre 2018 dont les ventes se montaient à 10 647 K€. L'évolution des ventes est principalement impactée par la chute des cours du zinc et du plomb sur le 1^{er} semestre 2019. L'intégralité des ventes est réalisée par les activités sises au Pérou.

Perspectives

Dès le début du 2nd semestre 2019, la rentabilité des activités au Pérou s'est considérablement améliorée, permettant d'envisager un résultat opérationnel du segment d'activité « Pérou » en nette amélioration. L'activité reste sensible à la volatilité des cours des métaux.

AMG Guyane

Le Groupe a finalisé la construction de l'usine érigée sur la concession de Dieu Merci. Le compte de résultat au 30 juin 2019 se compose uniquement des charges d'exploitation.

Perspectives

Le 21 novembre 2019, AMG a obtenu l'arrêté préfectoral complémentaire constatant ainsi la mise en service définitive de l'usine. AMG restera déficitaire sur l'exercice 2019, celle-ci étant jusqu'à l'exercice 2020 en phase de mise en place du projet industriel.

Publication des comptes semestriels 2019

Les comptes consolidés semestriels pour la période clôturant au 30 juin 2019 ont été soumis à un examen limité en cours de de finalisation par les commissaires aux comptes, les cabinets d'audit Deloitte et RSM Paris.

Le rapport financier semestriel 2019, comprenant les états financiers semestriels consolidés et le rapport d'activité semestriel, sont disponible sur le site internet d'AMG, espace "Investisseurs", rubrique "Documents".

Les rapports des commissaires aux comptes afférents à ces états financiers semestriels consolidés seront publiés dès leurs finalisation et feront l'objet d'une communication par voie de communiqué de presse dès qu'ils seront disponibles.

Les comptes consolidés semestriels pour la période clôturant au 30 juin 2018 n'ont fait l'objet d'un examen limité ; aucun rapport d'examen n'ayant été émis.

AMG en bref

Auplata Mining Group (AMG), constituée en juillet 2004 et coté sur la Bourse de Paris (Euronext Growth) depuis décembre 2006, est un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minière. AMG est présente en Guyane française et, au travers de ses filiales, au Pérou, au Maroc (cotée sur la Bourse de Casablanca) et en Côte d'Ivoire. AMG mène une stratégie industrielle et financière dynamique, durable et novatrice de mise en valeur de gisements de métaux précieux et de base à forts potentiels avec une implication des acteurs locaux. L'objectif du groupe AMG est de produire les métaux de demain nécessaires à la transition énergétique de manière propre et responsable, tout en essayant d'apporter à la France une source d'approvisionnement nationale en métaux stratégiques.

Code ISIN : FR0013410370 – code mnémonique : ALAMG – Classification ICB : 1777 – Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société Auplata Mining Group : Auplatamininggroup.com - Twitter : [@AUPLATA1](https://twitter.com/AUPLATA1)

Contacts

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes	Relations investisseurs	momnes@actus.fr	01 53 67 36 92
Nicolas Bouchez	Relations presse	nbouchez@actus.fr	01 53 67 36 74